

## Interpellation interpartis

## Informier le Conseil de Ville et la population

Le rythme de l'extension des zones construites s'accélère. Les terrains disponibles se font rares. Le Conseil communal a annoncé la préparation d'une extension des zones à bâtir.

Nous souhaitons, comme de nombreux citoyens et citoyennes, participer à la discussion sur le développement de la ville.

Ainsi il y a quelques jours, les riverains de la rue des Bordgeais ont été informés de la modification du plan de lotissement de la parcelle qui jouxte cette rue du Cras-des-Fourches. Le plan présenté occupe tout le terrain disponible et entraîne la suppression de la place de jeux, du verger et de la réserve en vue de la construction d'une école. Selon nous, un remodelage de cette envergure d'un quartier doit être expliqué et discuté publiquement. Les habitants doivent pouvoir s'exprimer, donner leur avis et faire des propositions. Un développement réussi est un développement bien accepté et non pas un imposé à la hâte. Densifier l'habitat est judicieux, mais cela doit se faire en harmonie avec les habitants et avec la nature.

Avant de prendre des décisions importantes quant au développement de la ville, nous considérons qu'il est nécessaire de disposer d'un état des lieux approfondi du développement urbain, des perspectives démographiques et de la situation du logement à Delémont.

**Le Conseil communal n'est-il pas d'avis que l'organisation de séances d'information à l'intention du Conseil de Ville et du public sur le développement urbain de Delémont est indispensable** et que les commissions communales concernées, notamment celle de l'urbanisme et des TP, doivent être informées et leur avis pris dès la mise en route de la réflexion par l'exécutif ou le membre de l'exécutif concerné ?

Pour le groupe PS  
Sébastien Lapaire

Pour le groupe CS-POP-Verts  
Emmanuel Martinoli

*Sébastien Lapaire*

*Emmanuel Martinoli*

*M. Lapaire*

*[Signature]*

*[Signature]*

*[Signature]*

*R. Lapaire*

*[Signature]*

*[Signature]*